



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 03329

Numéro SIREN : 431 696 293

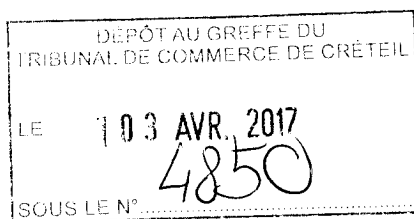
Nom ou dénomination : A V D R

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 4850

0003029

A.A.R.E.C.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES
DE LA RÉGION PARISIENNE



SAS AVDR

20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2014

Tout copie Certifié conforme à l'original

SAS AVDR

20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

COMPTES ANNUELS au 30/09/2014

	Pages
- Attestation des comptes	1

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail bilan	6 et 7
- Détail compte de résultat	8 à 10
- Annexe	11 et 12

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 32

AAREC

27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS

01 64 00 98 98



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS AVDR
20 RUE D'YERRES
94440 VILLECRESNES

pour l'exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	566 055 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	448 747 Euros
- Résultat net comptable,	67 100 Euros

Fait à PROVINS
Le 23/10/2014

Gwenaëlle LEGOUGE

BOURGENO Jean-Philippe
EXPERT COMPTABLE

SAS AVDR

20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

COMPTES ANNUELS

AAREC

27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS

01 64 00 98 98

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 900	1 900				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	17 328	17 037	291	517	-226	-43.74
	Autres immobilisations corporelles	40 933	23 043	17 891	19 028	-1 137	-5.98
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 300		2 300	2 300		
	TOTAL II	62 461	41 980	20 481	21 844	-1 363	-6.24
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	345 649		345 649	16 576	329 073	NS
	Avances et acomptes versés sur commandes	35 000		35 000	36 500	-1 500	-4.11
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	62 976	10 977	51 999	44 515	7 484	16.81
	Autres créances	1 804		1 804	9 979	-8 174	-81.92
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	93 003		93 003	212 812	-119 809	-56.30
	Disponibilités	18 119		18 119	76 742	-58 623	-76.39
	Charges constatées d'avance (3)				479	-479	-100.00
	TOTAL III	556 551	10 977	545 573	397 602	147 971	37.22
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	619 012	52 957	566 055	419 447	146 608	34.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 300

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2014 12		Exercice N-1 30/09/2013 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 622		7 622			
	RESERVES						
	Réserve légale	770		770			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	377 128		347 202		29 926	8.62
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	67 100		29 926		37 174	124.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	TOTAL I	452 620		385 520		67 100	174.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	TOTAL III						
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	54 647		9 667		44 980	465.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 799		11 639		4 160	35.74
	Dettes fiscales et sociales	42 989		12 620		30 368	240.64
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	113 434		33 926		79 508	234.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	566 055		419 447		146 608	34.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

113 434

33 926

SAS AVDR
20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2013 au 30/09/2014

Activité principale de l'entreprise : Marchands de biens immobiliers

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion
- Les autres états

Fait à PROVINS
Le 23/10/2014

Gwenaelle LEGOUGE

BOURGENO Jean-Philippe
EXPERT COMPTABLE

AAREC
27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS
01 64 00 98 98

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1 30/09/2013 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	332 450		332 450			332 450	
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	116 296		116 296	111 507		4 790	4.30
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	448 747		448 747	111 507		337 240	302.44
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 280	9 297		-7 016	-75.47
Autres produits			260	15		246	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			451 287	120 818		330 469	273.53
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			425 495	16 576		408 919	NS
Variation de stock (marchandises)			-329 073	-16 576		-312 497	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			219 389	42 041		177 348	421.85
Impôts, taxes et versements assimilés			941	846		95	11.17
Salaires et traitements			17 300	17 149		150	0.88
Charges sociales			7 431	6 621		810	12.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 464	8 557		-93	-1.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 977			10 977	
Dotations aux provisions							
Autres charges			112	10 651		-10 539	-98.95
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			361 035	35 369		26 666	20.47
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (III)			90 252	85 450		4 802	153.21
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 193		1 193	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	1 193		1 193	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 193		1 193	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (II+III+IV+V-VI)	21 445	24 952	-3 457	-16,36%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 000	8 545	-5 545	-64.89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	3 000	8 545	-5 545	-64.89
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52		52	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 200	8 290	-4 090	-49.34
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	4 252	8 290	-4 038	-48.71
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 252	255	-1 507	-31,31%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	23 093	5 281	17 812	337.28
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	455 480	429 362	26 118	262.10%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	388 580	39 436	249 144	259.38%
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	66 900	29 926	37 174	124.22%

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 132

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2014 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2013 12	% bilan	Exercice N-2 30/09/2012 12	% bilan
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20500000 CONCESS.BREVETS LICENCES	1 900	0.34	1 900	0.45	1 900	0.43
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LICENC	-1 900	-0.34	-1 900	-0.45	-1 900	-0.43
INSTALLATIONS TECHN., MATERIEL ET OUTILLAGE INDUS.	291	0.05	517	0.12	298	0.07
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE	17 328	3.06	17 328	4.13	16 826	3.85
28150000 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	-17 037	-3.01	-16 811	-4.01	-16 528	-3.78
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 891	3.16	19 028	4.54	24 736	5.66
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	28 800	5.09	27 245	6.50	27 924	6.39
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	6 720	1.19	6 720	1.60	5 609	1.28
21840000 MOBILIER	5 414	0.96	5 414	1.29	5 414	1.24
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	-13 452	-2.38	-12 117	-2.89	-7 434	-1.70
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	-6 298	-1.11	-5 472	-1.30	-4 558	-1.04
28184000 AMORT. MOBILIER	-3 293	-0.58	-2 761	-0.66	-2 218	-0.51
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 300	0.41	2 300	0.55		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	2 300	0.41	2 300	0.55		
TOTAL II	20 481	3.62	21 844	5.21	24 084	5.75
MARCHANDISES	345 649	61.06	16 576	3.95		
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	345 649	61.06	16 576	3.95		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	35 000	6.18	36 500	8.70	135 000	30.90
40910000 FOURN.ACPTES S/COMMANDES	35 000	6.18	36 500	8.70	135 000	30.90
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	51 999	9.19	44 515	10.61	24 138	5.53
41100000 CLIENTS	62 976	11.13	44 515	10.61	32 662	7.48
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS	-10 977	-1.94			-8 524	-1.95
AUTRES CREANCES	1 804	0.32	9 979	2.38	2 349	0.54
40100000 FOURNISSEURS	1 000	0.18				
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES			8 663	2.07		
44566100 TVA DEDUCT.S/ACHATS	0	0.00	528	0.13	1 435	0.33
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	804	0.14	788	0.19	775	0.18
45700000 DIVIDENDES A PAYER					138	0.03
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	93 003	16.43	212 812	50.74	212 812	48.71
50310000 ACTIONS	93 003	16.43	212 812	50.74	212 812	48.71
DISPONIBILITES	18 119	3.20	76 742	18.30	37 549	8.59
51202000 BNP PARIBAS	18 119	3.20	76 742	18.30	37 466	8.58
53000000 CAISSE					83	0.02
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			479	0.11		
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			479	0.11		
TOTAL III	545 573	96.38	397 667	91.79	411 847	91.47
TOTAL GENERAL	566 055	100.00	419 447	100.00	456 931	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2014 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2013 12	% bilan	Exercice N-2 30/09/2012 12	% bilan
CAPITAL	7 622	1.35	7 622	1.82	7 622	1.74
10131000 CAPITAL SOC. & INDIV.	7 622	1.35	7 622	1.82	7 622	1.74
RESERVE LEGALE	770	0.14	770	0.18	770	0.18
10610000 RESERVE LEGALE	770	0.14	770	0.18	770	0.18
AUTRES RESERVES	377 128	66.62	347 202	82.78	298 355	68.29
10680000 AUTRES RESERVES	377 128	66.62	347 202	82.78	298 355	68.29
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	67 100	11.85	29 926	7.13	48 846	11.18
TOTAL I	452 620	79.96	385 520	91.91	355 594	81.39
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	54 647	9.65	9 667	2.30	36 917	8.45
45500000 CPTÉ COUR. MICHON JL					8 000	1.83
45501000 CPTÉ COUR. MICHON S	54 647	9.65	9 667	2.30	28 917	6.62
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 799	2.79	11 639	2.77	11 555	2.64
40100000 FOURNISSEURS	10 975	1.94	6 831	1.63	6 824	1.56
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 824	0.85	4 808	1.15	4 731	1.08
DETTE FISCALES ET SOCIALES	42 989	7.59	12 620	3.01	32 815	7.51
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES	4 456	0.79			5 552	1.27
42500001 INDEMNITES KILOMETRIQUES					1 604	0.37
42860000 AUTRES CHARG.PERS.A PAYER					3 000	0.69
43100000 URSSAF	2 009	0.35	3 357	0.80	1 958	0.45
43730000 CAISSE RETRAITE	814	0.14	922	0.22	689	0.16
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER					1 230	0.28
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	17 811	3.15			9 572	2.19
44550000 TVA A DECAISSER					1 860	0.43
44551000 TVA A DECAISSER	7 815	1.38	853	0.20		
44571000 TVA COLLECTEE	9 923	1.75	7 293	1.74	7 193	1.65
44710000 TA + FPC	160	0.03	195	0.05	156	0.04
TOTAL II	115 494	20.04	33 526	8.09	81 287	18.61
TOTAL GENERAL	568 114	100.00	419 046	100.00	436 881	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2013 12	% CA	Exercice N-2 30/09/2012 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES	332 450	74.08			365 312	78.88
70725100 vte boissy st leger soumis					49 428	10.67
70725700 vte boissy st leger exo					315 885	68.21
70726100 VENTE SOLERS	28 494	6.35				
70726700 VENTE SOLERS EXO	23 140	5.16				
70727100 VENTE ROISSY EN BRIE	45 921	10.23				
70727700 VENTE ROISSY EN BRIE EXO	234 895	52.34				
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	116 296	25.92	111 507	100.00	97 783	21.12
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	59 930	13.35	111 507	100.00	97 783	21.12
70600110 Prestation de service 20%	56 367	12.56				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	448 747	100.00	111 507	100.00	463 095	100.00
REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS, TRANSF. DE CHARGES	2 280	0.51	9 297	8.34	6 106	1.32
78174000 REP/PROV.DEPREC.CREANCES			8 524	7.64	6 106	1.32
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	2 280	0.51	772	0.69		
AUTRES PRODUITS	260	0.06	15	0.01	92	0.02
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	260	0.06	15	0.01	92	0.02
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	451 287	100.57	120 812	100.35	469 281	101.34
ACHATS DE MARCHANDISES	425 495	94.82	16 576	14.87	26 440	5.71
60721100 achat roissy en brie lot1	234 895	52.34				
60725000 ACHATS BOISSY SAINT LEGER					26 440	5.71
60728000 achat santeny 16 F couperin	184 036	41.01				
60740000 ACHAT IMMEUBLE A SOLERS	6 564	1.46	16 576	14.87		
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	-329 073	-73.33	-16 576	-14.87	284 951	61.53
60370000 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-329 073	-73.33	-16 576	-14.87	284 951	61.53
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROV.					3 526	0.76
60210000 ACHATS MATIER.CONSUMMABLE					3 526	0.76
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	219 389	48.89	42 041	37.70	40 382	8.72
60400000 ACHATS D'ETUDES & PREST.	1 720	0.38	2 325	2.09	2 849	0.62
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	371	0.08				
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU)	261	0.06			-15	-0.00
60614000 FOURN.NON STOCK.(CARB.LUB)	2 998	0.67	3 606	3.23		
60621200 achat roissy lot 2	161 613	36.01				
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	3 925	0.87	2 802	2.51	1 299	0.28
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	195	0.04	504	0.45	718	0.15
61220200 CREDIT BAIL BNP LEASE MEASURIX			3 132	2.81	3 132	0.68
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	15 600	3.48	3 900	3.50		
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	110	0.02	347	0.31	48	0.01
61500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN	2 692	0.60	4 063	3.64	1 319	0.28
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER			567	0.51		
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	3 835	0.85	930	0.83	572	0.12
61560000 MAINTENANCE	4 412	0.98	842	0.76	7 118	1.54
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	4 947	1.10	1 420	1.27	2 112	0.46
61800000 DIVERS DOCUMENTATION	155	0.03	149	0.13	96	0.02
61810000 DOCUMENTATION GENERALE					132	0.03
62260000 HONORAIRES	4 911	1.09	5 759	5.16	4 856	1.05
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			240	0.22	45	0.01

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2013 12	% CA	Exercice N-2 30/09/2012 12	% CA
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	476	0.11	254	0.23	213	0.05
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	58	0.01	342	0.31	1 489	0.32
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS	1 494	0.33	6 164	5.53	4 816	1.04
62500110 DEPLACEMENT 20%	2 669	0.59				
62510000 CHEQUE DEJEUNER	4 527	1.01	2 387	2.14	6 672	1.44
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOM.	443	0.10			2 614	0.56
62600100 TELEPHONE	28	0.01	1 490	1.34		
62600110 FRAIS POST ET TELECOM	903	0.20				
62600700 POSTE	260	0.06	214	0.19		
62780000 AUTR.FRAIS /PRESTAT.SERV.	787	0.18	605	0.54	299	0.06
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	941	0.21	846	0.76	664	0.14
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	118	0.03	137	0.12	114	0.02
63130000 PART.FORM.CONTINUE(TRESOR	117	0.03	111	0.10	110	0.02
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	706	0.16	352	0.32	341	0.07
63540000 DROITS D'ENREGIST.&TIMBRE			109	0.10	98	0.02
63580000 AUTRES DROITS			138	0.12		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	17 300	3.86	17 149	15.38	19 791	4.27
64110000 SALAIRES APPOINT.COMMIS.	17 300	3.86	20 149	18.07	16 791	3.63
64180000 PROVISION PRIMES A PAYER			-3 000	-2.69	3 000	0.65
CHARGES SOCIALES	7 431	1.66	6 621	5.94	8 228	1.78
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	5 271	1.17	6 134	5.50	5 084	1.10
64520000	529	0.12	471	0.42		
64530000 NOVALIS TAITBOUT	1 535	0.34	1 161	1.04	1 810	0.39
64580000 PROVISION CHARGES SUR PRIMES			-1 230	-1.10	1 230	0.27
64750000 MEDECINE DU TRVAIL	97	0.02	86	0.08	103	0.02
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 464	1.89	8 557	7.67	8 013	1.73
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	8 464	1.89	8 557	7.67	8 013	1.73
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 977	2.45			8 524	1.84
68174000 DOT.PROV.DEPRE.CREANCES	10 977	2.45			8 524	1.84
AUTRES CHARGES	112	0.03	10 651	9.55	8 661	1.87
65400000 PERTES S/CREANCES IRREC.			10 638	9.54	8 604	1.86
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	112	0.03	13	0.01	58	0.01
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	361 035	80.45	35 865	77.06	493 180	88.36
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 252	20.14	34 952	31.35	64 114	14.28
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 193	0.27				
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	1 193	0.27				
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP					420	0.09
76700000 PRODUIT S/CESS.VAL.PLACEM					420	0.09
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 193	0.27			420	0.09
RESULTAT FINANCIER	1 193	0.27			420	0.09

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2014 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2013 12	% CA	Exercice N-2 30/09/2012 12	% CA
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	31 245	10.48	31 952	11.14	60 485	13.07
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 000	0.67	8 545	7.66	7 767	1.68
77500000 PRODUITS CESS ELEM.CEDES			8 545	7.66		
77520000 CESSIONS ELEM. CORP.					7 767	1.68
77520700 CESSION ELEM. CORP NON SOUMIS	3 000	0.67				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000	0.67	8 545	7.66	7 767	1.68
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	52	0.01				
67120000 PENALITES ET AMENDES	52	0.01				
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 200	0.94	8 290	7.43	5 513	1.19
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES	4 200	0.94	8 290	7.43	5 513	1.19
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 252	0.95	8 290	7.43	5 513	1.19
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 993	8.53	23 662	8.23	54 972	11.88
IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 093	5.15	5 281	4.74	13 940	3.01
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	23 093	5.15	5 281	4.74	13 940	3.01
TOTAL DES PRODUITS	45 448	15.63	40 337	14.51	74 457	16.15
TOTAL DES CHARGES	38 455	12.58	39 436	13.98	44 463	9.80
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	7 993	2.95	2 901	1.53	30 000	6.35

SAS AVDR
20 RUE D'YERRES
94440 VILLECRESNES

ANNEXE DU 01/10/2013 AU 30/09/2014

AAREC
27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS
01 64 00 98 98

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
Informations générales complémentaires	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société a été transformée en SAS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2013 au 30/09/2014

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 824
Total	4 824

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

SAS AVDR

20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

DOSSIER FISCAL

AAREC

27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS

01 64 00 98 98

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2014

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102013	et clos le	30092014	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe:				Régime réel normal	X

A IDENTIFICATION

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AVDR 20 RUE D'YERRES 94440 VILLECRESNES	
SIRET 4 3 1 6 9 6 2 9 3 0 0 0 5 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Marchands de biens immobiliers Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	52 125	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15 %		
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AAREC 27 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS Tél: 01 64 00 98 98	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: VILLECRESNES
	Qualité et nom du signataire: Gérant MICHON STEPHANE
Tél:	Signature

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts



Désignation de l'entreprise : SAS AVDR Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 20 RUE D'YERRES 94440 VILLECRESNES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 1 6 9 6 2 9 3 0 0 0 5 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.		N-1	
				3 0 0 9 2 0 1 4		3 0 0 9 2 0 1 3	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 900			
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 328	291	517	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	40 933	17 891	19 028	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 300	2 300		
	TOTAL (II)	BJ	BK	62 461	20 481	21 844	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	345 649	345 649	16 576	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	35 000	35 000	36 500	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	62 976	51 999	44 515	
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 804	1 804	9 979	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	93 003	93 003	212 812	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	18 119	18 119	76 742	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			479	
	TOTAL (III)	CJ	CK	556 551	545 573	397 602	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	619 012	566 055	419 447	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 300 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	770	770	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	377 128	347 202	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 100	29 926	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	452 620	385 520
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	54 647	9 667	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 799	11 639	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 989	12 620	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	113 434	33 926	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	566 055	419 447	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	113 434	33 926	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	332 450	FB		FC	332 450		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	116 296	FH		FI	116 296	111 507	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	448 747	FK		FL	448 747	111 507	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 280	9 297	
	Autres produits (1) (11)					FQ	260	15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	451 287	120 818
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	425 495	16 576
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(329 073)	(16 576)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	219 389	42 041
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	941	846
	Salaires et traitements*						FY	17 300	17 149
	Charges sociales (10)						FZ	7 431	6 621
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	8 464	8 557
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	10 977
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	112	10 651
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	361 035	85 865
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	90 252	34 952	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 193	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 193	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 193		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	91 445	34 952	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 000	8 545	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 000	8 545	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	52		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 200	8 290	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 252	8 290	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 252)	255	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 093	5 281	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	455 480	129 362	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	388 380	99 436	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 100	29 926	
RENOUVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP		3 132	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 280	772	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
penalites		52			
cession immo		4 200		3 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 900	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	17 328	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	27 245	KZ		LA	11 300	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	12 133	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	56 706	LO		LP	11 300	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
		Autres participations				8U			8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		2 300	1U		1V				
TOTAL IV				LQ		2 300	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	60 906	OH		OJ	11 300		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	1 900	IX	1 900	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	17 328	ML	17 328	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP	9 745	MQ	28 800	MR	28 800	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	12 133	MU	12 133	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG	9 745	NH	58 261	NI	58 261		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations				I0		OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2 300	2G	2 300	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	2 300	2H	2 300	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	9 745	OL	62 461	OM	62 461		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 900	PF		PG		PH	1 900
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	16 811	QA	226	QB		QC	17 037
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	12 117	QI	6 880	QJ	5 545	QK	13 452
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 233	QM	1 358	QN		QO	9 591
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	37 161	QV	8 464	QW	5 545	QX	40 080
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	39 061	OP	8 464	OQ	5 545	OR	41 980

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADREATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	10 977	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	10 977	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	10 977	UC
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 977	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR			Néant ☐ *								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 300	UV	2 300	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	62 976		62 976					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	804		804					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 000		1 000					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	67 080	VU	67 080	VV			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 799		15 799						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 456		4 456						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 823		2 823						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	17 811		17 811						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 738		17 738						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	160		160						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	54 647		54 647						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	113 434	VZ	113 434					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

QUA/ALKA LUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 0 0 9 2 0 1 4

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	52	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
------------	--	----	--	--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			
		- imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		
				- Plus-values soumises au régime des fusions	

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
		- imposées aux taux de 0 %		
		- imposées aux taux de 19 %		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		
		- imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement *

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)							PC	

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères art. 209C	OT		Créance dé gagée par le report en arrière du déficit	ZI	
---	---	----	--	--	----	--

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	}	bénéfice (I moins II)	XI	90 245
		déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	90 245

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
En Euros.

AAREC

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	01	

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise :

SAS AVDR

30/09/2014

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	29 926		Dividendes	- Autres réserves	ZD	29 926			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	OF	29 926		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	29 926			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
										Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	11 217	)	YQ			261			
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	1 720		2 325			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		)	XQ	15 710		4 247			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 911		5 999			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				VV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	197 048		29 470			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	219 389		42 041			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	706		352			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		)	9Z	235		494			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				VX	941		846			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	48 334		29 634			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	11 811		5 424			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*				OB	20 163					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)				YP	1		1			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
- Numéro de centre de gestion agréé *		XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	yamaha tmax 530 a	9 745	5 545		4 200
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1	3 000	(1 200)	(1 200)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		(1 200)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

11

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

9

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 55 A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☒ *

I . SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Document communiqué

Désignation de l'entreprise : SAS AVDR

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102013

et clos le : 30092014

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	332 450
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	116 296
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	260
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	449 007

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	425 495
Variation de stock (marchandises)	OO	(329 073)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	203 679
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	112
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	300 213

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	148 794
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	148 794

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAS AVDR

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
Le 30 Novembre 2014

Les associés :

- 1) Monsieur MICHON Jean-Louis demeurant VILLECRESNES (Val de Marne) 20 Rue d'Yerres
Propriétaire de 5 parts sociales
- 2) 2) Monsieur MICHON Stéphane demeurant SANTENY (Val de Marne) 3 rue Hector Berlioz
Propriétaire de 95 parts sociales

Le Président : Monsieur MICHON Stéphane, demeurant 20 rue d'Yerres à Villecresnes (Val de Marne)

De la : Société par actions simplifiée : AVDR au capital de 7622.45 Euros, ayant son siège social à VILLECRESNES (Val de Marne), 20 Rue d'Yerres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL (431 696 293 00056)

SE SONT REUNIS, EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, sur convocation de la gérance, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Approuver des comptes annuels de l'exercice 2013/ 2014

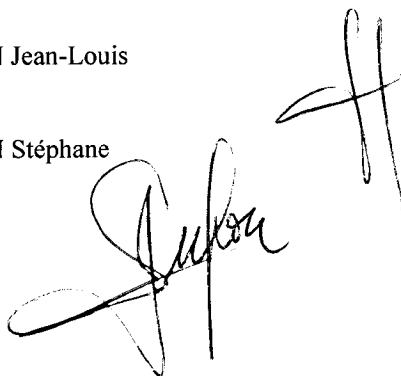
L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/09/2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres présents de l'assemblée.

Monsieur MICHON Jean-Louis

Monsieur MICHON Stéphane

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex and cursive, while the one on the right is simpler and more stylized. They are positioned below the names of the two associates mentioned in the text.